FÉDERATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

# FASCISME

KEMPSTON
BEDS.
ANGLETERRE

DONNEES ET CHIFFRES SUR LES DICTATURES

PARAIT EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, NEERLANDAIS, SUEDOIS, ESPAGNOL ET ESPERANTO

PRIERE DE REPRODUIRE EN MENTIONNANT LA SOURCE (I.T.F.)

No.14
8ème année

le 27 juillet 1940.

## Le régime hitlérien est l'ennemi des travailleurs du monde

**L'influence nazie au Japon: Les organisations syndicales devront etre étranglées.**

(I.T.F.) L'esprit antisyndicaliste nazi peut s'enorgueillir d'un succès en Extrême-Orient: les maîtres du Japon veulent, selon des méthodes nazies, bâillonner les ouvriers. L'agence berlinoise "Europa Press" communique avec fierté que le gouvernement japonais a invité la Fédération des syndicats de marins --la plus grande organisation ouvrière nipponne-- l'Union des dockers, la Fédération syndicale pan-japonaise et l'Association des paysans, à procéder à leur dissolution. Une organisation officielle unique sera créée qui portera le beau nom de "Service par le Zèle" et à laquelle tous les travailleurs devront d'ici peu adhérer obligatoirement. En entravant l'encaissement des cotisations, on tentera de rendre impossible toute activité des syndicats.

"Précédemment déjà on avait fait comprendre aux organisations syndicales qu'elles avaient à procéder volontairement à leur dissolution mais elles ont déclaré qu'elles ne le pouvaient pas" -- ainsi l'agence de presse berlinoise.

"Au cas où les grandes organisations japonaises--la Fédération syndicale pan-japonaise, l'Association des paysans, l'Union des dockers et la Fédération des syndicats de marins ne donneraient pas suite à l'invitation de se dissoudre, le gouvernement aurait l'intention de les affamer pour ainsi dire, en les privant graduellement de toutes ressources pécuniaires. A cet effet, une espèce de Syndicat national officiel qui s'intitule "Service par le Zèle" a été constitué. La création de cette organisation a été directement inspirée par des exemples allemands tels que "La force par la joie" et d'autres"-souligne l'agence de presse.

"A la longue, l'adhésion à "Service par le Zèle" sera rendue obligatoire pour les ouvriers et sera accompagnée du versement d'une cotisation, fût-elle modique. Afin de mettre les ouvriers à même de payer cette cotisation, le gouvernement leur permettra (!) de s'abstenir du paiement des cotisations à leur syndicat. Ainsi, ces derniers se verront bientôt sans moyens."

Les maîtres du Japon se sentent des partenaires de l'Axe de l'asservissement des travailleurs.
(Communiqué "Europa-Press" du 10 juin 1940.)

**Un commissaire nazi à la tête de la Centrale syndicale néerlandaise. -La presse ouvrière aux mains des Nazis.---------**

(I.T.F.) Les ouvriers hollandais ne se sont pas laissés "mettre au pas"; même après l'entrée des troupes allemandes en Hollande, les organisations ouvrières nazies restaient de petits groupements insignifiants, les travailleurs restant fidèles à leurs syndicats. Les organisations hollandaises ne se sont pas mises à la disposition des conquérants nazis; elles refusèrent--à l'encontre du désir du Commissaire nazi-- de collaborer à la "bataille du travail" dirigée contre les ouvriers hollandais, elles s'opposèrent à la déporation d'ouvriers hollandais dans le Reich, elles s'élevèrent contre l'occupation à des salaires de famine, contre la pression exercée sur les chômeurs.

Lorsque le commissaire du Reich pour le territoire occupé néerlandais se rendit compte de la résistance offerte par les leaders syndicalistes hollandais contre ses mesures anti-ouvrières, il destitua de leurs fonctions les membres du Bureau de la Centrale syndicale néerlandaise , composé de représentants des organisations ouvrières, et plaça comme commissaire à la tête de la Centrale syndicale un certain Woudenberg, président de l'"Union nationale des Travailleurs", quoique les ouvriers hollandais aient, à plusieurs reprises, nettement manifesté leur aversion pour cette organisation. Les ouvriers hollandais avaient compris que ce Nazi, nationaliste fieffé, n'était qu'un agent à la solde d'une puissance étrangère. A présent ce chef nazi figure ouvertement comme un instrument de l'autorité militaire allemande.

La croix gammée ne tolère pas d'organisations syndicales

Les raisons données par le Commissaire hitlérien pour ces mesures, montrent clairement qu'il ne s'agit pas ici d'une ingérence dans les affaires syndicales d'un pays occupé, motivée par des circonstances spéciales, mais bien du début d'une mise au pas générale de toutes les organisations syndicales dans les pays occupés par les troupes allemandes.

Le commissaire hitlérien justifie ses mesures par la simple constatation que les syndicalistes hollandais n'ont pas voulu abandonner les principes syndicaux! Il déclare que pour mener à bonne fin la "bataille du travail" il faut une collaboration pleine de compréhension entre le commissaire et les organismes fonctionnant sur le terrain social.
La Centrale syndicale néerlandaise, l'organisation numériquement la plus importante de Hollande, ne donne aucune assurance quant à la collaboration voulue. Ses dirigeants se laissent, dans leur activité guider par des principes qui sont en conformité avec les aspirations de lutte des classes que cette organisation a depuis des années fait siennes et avec les relations étroites entretenues par elle jusqu'au début de la guerre, avec le marxisme international.

Le Commissaire du Reich a donc interdit au Bureau de la Centrale syndicale néerlandaise toute activité à partir d'aujourd'hui (15 juillet) et lui a substitué un Commissaire comme organe de direction. M. H.L. Woudenberg d'Amsterdam a été désigné comme Commissaire." (Communiqué officiel de l'agence de presse néerlandaise.)

L'unique justification de l'institution d'un commissaire est donc le reproche que, même sous la menace des baïonnettes nazies, les syndicalistes sont restés fidèles à leurs principes!

Il y a 25 ans, les généraux du Kaiser n'exigeaient des syndicats des ays occupés qu'une soumission aux mesures de guerre prises par les autorités d'occupation. Aujourd'hui, les autorités nazies exigent un renoncement aux idées du syndicalisme et une trahison de la classe ouvrière.

Les mesures prises contre les organisations syndicales hollandaises ont dévoilé les plans forgés par les Nazis contre les travailleurs d'Europe. Le sort fait aujourd'hui aux ouvriers hollandais sera demain celui des ouvriers belges, danois, tchécoslovaques, norvégiens, polonais et français!

Les quarante écus d'argent

On ne sait pas encore exactement quel rôle les différents nationaux-socialistes hollandais ont joué individuellement lorsqu'ils ont livré leur patrie à l'ennemi. Mais on connaît le prix de la trahison, les quarante écus d'argent que le "mouvement national-socialiste hollandais" s'est fait payer par Berlin. En livrant la fortune des syndicats au Nazi Woudenberg, le parti nazi hollandais a obtenu de Berlin la libre disposition de la majorité des actions de la presse ouvrière socialiste et des maisons de vacances des travailleurs. L'Institut pour l'éducation ouvrière, les "Amis de la Nature" se trouvent à présent sous le contrôle des Nazis. Le nazi hollandais Rost van Tonningen, le rédacteur en chef de l'insignifiant journal nazi hollandais "Het Nationale Dagblad" qui a pu pendant de longues années exercer ses mauvaises pratiques en sa qualité de commissaire de la Société des Nations à Vienne, a pris sur lui "l'assainissement" des rédactions de la presse ouvrière

socialiste. Les journaux ouvriers continuent de paraître sous leurs anciens noms! Le socialiste, directeur de la presse ouvrière a été révoqué.

La protestation des travailleurs hollandais contre ces vols devra être étouffée sous le poids de l'occupation allemande. (Voir "Fascisme" du 13 juillet 1940.)

L'Association ouvrière d'amateurs sans-filistes sous le contrôle des Nazis.---------- (I.T.F.)Le Comité du Parti socialiste hollandais a aussi été destitué par les autorités nazies. Rost van Tonningen, le Nazi hollandais, nommé commissaire, peut cependant, tout au plus empêcher que l'appareil du parti social-démocrate hollandais ne soit, dans sa forme actuelle, mis au service de la lutte pour la libération de la Hollande. Il sait que l'appareil du parti socialiste, paralysé par la mise au pas, lui sera tout aussi peu utile pour gagner les travailleurs que celui de la Centrale syndicale hollandaise ne l'est au Commissaire nazi. La mise au pas de la presse socialiste ne lui servira guère, car les lecteurs peuvent lui faire faux bond et s'abonner à un journal moins radicalement mis au pas et il n'est pas coutumier en Hollande de s'acheter un autre journal à côté de l'abonnement.

Il reste aux Nazis un dernier moyen, la T.S.F. La VARA (Association ouvrière d'amateurs sans-filistes) a une organisation fort étendue et un grand nombre de membres; elle peut disposer de 52 heures par semaine pour ses émissions. Or, les Nazis, sachant que la grande majorité des ouvriers hollandais font taire leur appareil dès qu'un traître nazi entame sa ritournelle devant le microphone, essayent maintenant d'approcher les ouvriers par l'organe des orateurs socialistes que les travailleurs hollandais connaissent et ont l'habitude d'écouter. Ils ont invité la direction de la VARA à continuer ses émissions. Il va sans dire que la VARA ne pourra désormais transmettre que ce qui a l'heur de ne pas déplaire aux Nazis, soit hollandais, soit allemands, et il est certain que de la propagande devra être faite.

La bataille autour de "l'âme de l'ouvrier hollandais" a commencé. (Voir le discours du président de la VARA radiodiffusé le 24 juillet.)

L'état d'esprit en Hollande "Les temps reviendront où..." (I.T.F.) Le speaker de l'agence de presse néerlandaise, censurée par les Allemands, se plaignit récemment (le 22 juillet) du "grand nombre de ceux qui croient que leur temps reviendra" des Hollandais, en d'autres mots, qui n'écoutent pas les émissions de la radio (mise au pas). Il prit à partie surtout les ouvriers, les "gens qui pendant ces dernières années avaient la vie dure, qui n'ont rien qu'ils puissent appeler leur propriété et qui, malgré tout, montrent de l'animosité envers le nouveau régime" .
(Diffusé par la radio de Hilversum, le 22 juillet 1940.)

## Les coolies blancs d'Hitler.

Les ouvriers polonais touchent 20% de moins! (I.T.F.) Dans les districts polonais de Posnanie, Kalisz et Lodz, annexés au Reich sous le nom de "pays de Warthe", tous les ouvriers et employés polonais occupés dans l'industrie, dans les transports et dans l'artisanat ne touchent , quoique leur rendement soit égal ou même meilleur que celui des Allemands, qu'un salaire ou traitement de 20% inférieur. Les sommes retenues sur les salaires des Polonais sont versées par l'employeur au Trésor public du Reich. Ainsi, les ouvriers polonais doivent travailler 12 minutes de chaque heure au profit de la caisse de guerre de Hitler.

Des sommes variant de 15 à 25%, suivant les conditions de famille sont retenues sur les salaires des ouvriers allemands pour impôts et primes aux assurances sociales; les ouvriers polonais du pays de Warthe se voient, eux, imposer des retenues allant de 35 à 45%!
(Ordonnance du Statthalter du Reich pour le pays de Warthe, du 8 décembre 1939. Cette ordonnance a servi de modèle à une autre, similaire, promulguée pour le Pays des Sudètes et dont nous avons parlé dans notre numéro du 16 juin dernier.)

Les hobereaux de Prusse orientale auront des serfs.---------- (I.T.F.)Dans les régions polonaises déjà incorporées à la province de Prusse orientale, le ministre du Travail de Hitler a fait établir les salaires et les conditions de travail des travailleurs agricoles, de maigres salaires pour les salariés de "souche allemande" et des salaires de misère pour la "main-d'oeuvre de souche non-allemande".

Ces tarifs de salaires ne doivent pas, comme ceux décrétés dans le gouvernement général, être interprétés comme des mesures spéciales contre les travailleurs d'un pays militairement occupé et mis à sac sans merci, mais au contraire comme des "mesures de restauration nationale" à long terme.

Les ordonnances collectives sont applicables dans le district de Zichenau, le territoire de Soldau et l'arrondissement de Suwalki, cédé à l'Allemagne par l'Union soviétique. Les villages de ces contrées sont habités par plus de 200.000 Polonais; il yaen outre plus de 7000 Lithuaniens dans l'arrondissement de Suwalki.

Les ouvriers agricoles allemands de ces régions sont rétribués suivant les conditions en vigueur dans le pays des "Junker" qu'est la Prusse orientale. Dans ce paradis des hobereaux, objet de soins spéciaux de la part des Nazis, les salaires des ouvriers agricoles sont si bas que la plus forte pression ne réussit pas à empêcher les ouvriers agricoles de quitter leurs villages pour peu qu'ils en voient le moyen. Les Polonais et les Lithuaniens cependant ont des salaires encore plus bas et des conditions encore plus mauvaises que les Allemands.

Journée de travail plus longue . Les ouvriers agricoles allemands font une journée de travail "régulière" qui de mai à juillet n'est jamais inférieure à 11 heures; à cela s'ajoutent des heures supplémentaires. Pendant la meme période de l'année la journée de travail normale des ouvriers polonais et lithuaniens n'est jamais inférieure à 12 heures; en juillet elle est de 12 h.1/3 et dans la deuxième moitié de mai de 12 h.1/2,sans compter les heures supplémentaires.

Pendant la saison d'été ils doivent faire en moyenne 22 heures de plus par mois que leurs collègues allemands. Le retour du lieu de travail au domicile n'est pas compté dans les heures de travail pour les Polonais.

Heures supplémentaires non rétribuées. Pour cette journée de travail plus longue, ils sont bien plus mal payés. Un ouvrier agricole allemand touche 45 pfennigs pour chaque heure supplémentaire et 55 pfennigs de l'heure pour le travail du dimanche. L'étranger ne reçoit lui, que 22 pfennigs pour chaque heure effectuée en sus de sa longue journée, c'est-à-dire même pas la moitié. Les valets et les filles de ferme polonais et lithuaniens doivent faire des supplémentaires qui ne donnent droit à aucun paiement spécial.
heures

Salaires plus bas. Les ouvriers polonais et lithuaniens partiellement payés en nature ne touchent que les 2/3 et dans l'arrondissement de Suwalki seulement la moitié du salaire en espèces payé aux Allemands. En dehors de la rétribution en nature ces ouvriers touchent:

| | Ouvrier agricole allemand | Ouvrier agricole polonais ou lith. |
|---|---|---|
| Pendant la saison d'été | 22 marks | de 9 à 12 marks |
| Pendant la saison d'hiver | 15 marks | de 6 à 8 marks. |

La rétribution en nature des Polonais et Lithuaniens est aussi inférieure à ce qu'on donne aux Allemands. Ils reçoivent 14% de moins de combustibles; pour chaque co-habitant qui est lui même un travailleur agricole, les Allemands ont droit à une quantité supplémentaire de combustible , ce qui n'est pas le cas pour les Polonais et les Lithuaniens.

Les Polonais payés partiellement en nature reçoivent un litre de lait de moins par jour que les Allemands et leur portion de blé est de qualité inférieure.

Les valets et filles de ferme polonais ne touchent, quoique leur journée de travail soit plus longue, que tout au plus les deux tiers du salaire de leurs collègues allemands.

En dehors de la nourriture et du logement, les salaires mensuels sont les suivants:

| | Valets de ferme allemands | | Valets de ferme étrangers |
|---|---|---|---|
| | Eté : | Hiver: | Pendant toute l'année: |
| Entre 18 et 20 ans | 33 marks | 22 marks | 17 marks |
| 21 ans et au-dessus | 40 marks | 27 marks | 19 marks |

| | Filles de ferme allemandes | | Filles de ferme étrangères: |
|---|---|---|---|
| Entre 18 et 20 ans | 20 marks | 14 marks | 11,50 |
| 21 ans et au-dessus | 20 marks | 14 marks | 13,50 |

Les femmes des ouvriers allemands reçoivent 25 pfennigs par heure de travail fournie; celles des ouvriers polonais ne touchent que 15 pfennigs.

Dans son périodique "Soziales Deutschland" , le ministère du Travail nazi se plaint de ce que les Polonais ne se font pas inscrire de leur plein gré pour le travail agricole en Allemagne." Le recrutement se heurte en ce moment à de graves difficultés, car toujours à nouveau, une propagande ennemie chuchotée tâche de faire circuler des rumeurs mensongères". Des faits tels que ces tarifs de salaires pour ouvriers agricoles polonais font bien la ronde parmi les victimes de la barbarie nazie, sans qu'il y ait besoin de "propagande chuchotée". (Ordonnances collectives du 16 et 17 mai 1940; Registre des tarifs No. 3136/1 et 3136/2; Voir aussi "Soziales Deutschland" du 5 mai 1940, page 209.)

La solidarité des ouvriers agricoles allemands.---------- (I.T.F.) Lors du déclenchement des hostilités, les Nazis ont accordé aux paysans et propriétaires fonciers allemands une subvention qui devait les encourager à augmenter le rendement de la terre. Cette subvention sortait de la poche des ouvriers agricoles. Ces derniers furent en effet privés des allocations spéciales pour le travail de nuit et du dimanche et les sommes ainsi épargnées n'avaient pas besoin d'être versées à la caisse de l'Etat. Les riches paysans et propriétaires terriens pouvaient les garder.

Il est aisé de se représenter comment les ouvriers agricoles accueillirent ces réductions de leurs salaires. Lorsque commencèrent les semailles du printemps les Nazis estimèrent --en considération de l'état d'esprit qui règnait parmi les ouvriers-- qu'il était désirable de réintroduire les anciennes allocations.

Le fait que les Nazis se virent obligés d'étendre la remise en vigueur des allocations sus-dites aux ouvriers agricoles étrangers est un signe de la solidarité qui lie les ouvriers agricoles allemands à leurs camarades étrangers travaillant en Allemagne.
(Circulaire ministérielle du 25 octobre 1939; Ordonnance du 29 mars 1940.)

Des ouvriers tchèques et allemands s'unissent contre la barbarie nazie. (I.T.F.) Le chef de la Gestapo a interdit à la population civile, sous peine de sanctions des plus sévères, "toute prise de contact avec des prisonniers de guerre", toute conversation","toute invitation ou admission de prisonniers de guerre à des festivités ou autres manifestations".

Cette interdiction indiffère aux ouvriers. En dépit de la campagne d'excitation menée par les Nazis contre les ouvriers polonais, ils les traitent en "copains ". Toujours à nouveau, la Gestapo traduit devant les tribunaux comme des criminels, des travailleurs qui ont fait preuve de sentiments d'humanité. Citons un exemple pris dans les nombreux faits divers parus dans la presse allemande: Dans une propriété rurale aux environs de la petite ville de Znaim, dans le sud de la Moravie, les Nazis avaient désigné le cocher Franz Bischl, comme représentant principal dans la localité, c'est-à-dire comme chef de cellule d'entreprise. Mais, un jour, lors d'un bal champêtre dans la propriété, Bischl avait expressément permis aux ouvrières de danser avec

les prisonniers de guerre polonais travaillant sur le domaine. Cet homme de bon coeur fut condamné à 6 semaines de prison par le juge nazi; deux ouvrières agricoles allemandes et une tchèque furent gratifiées chacune de 4 semaines d'emprisonnement. Deux jeunes filles mineures "devront comparaître pour le même méfait devant le tribunal pour mineurs", ainsi communique la presse nazie qui publie ce jugement afin de décourager tous sentiments de compassion pour les prisonniers. (Ordonnance relative aux prisonniers de guerre, Journal officiel du Reich, No. I 86 du 17 mai 1940.)

Polonais déportés. (I.T.F.) On peut lire dans un article d'un journaliste nazi de quelle manière des centaines de milliers d'ouvriers polonais sont déportés en Allemagne pour le travail agricole. Il décrit l'arrivée d'un train de Polonais dans une gare en Allemagne.

"Les arrivants étaient presque tous dans un état à faire pitié. Peu seulement portaient des vêtements convenables. Pas de chaussures aux pieds, pas de bas et sans habits chauds". -On les avait saisis et emmenés.
("Soziales Deutschland", journal du Ministère du Travail du Reich du 5 mai 1940.)

## Hommes de deuxième ordre

Pas de colonies de vanaces pour les enfants des ouvriers tchèques (I.T.F.) Dans les territoires occupés de Tchécoslovaquie, les Nazis ont interdit les colonies de vacances pour enfants qui recevaient principalement des enfants d'ouvriers tchèques.

La croix gammée flotte sur Troelstra-Oord. L'institution "Troelstra-Oord", les belles maisons de vacances du mouvement ouvrier hollandais, ont dû être remises entre les mains du bien-être populaire nazi, qui y logera des Nazis du Reich. Les maisons "Troelstra-Oord"qui ont reçu dans leurs belles salles nombre de conférences internationales, sont bien connues d'ouvriers de nombreux pays.

Recherches de la paternité (I.T.F.) Depuis le commencement de la guerre une propagande effrénée a incité les soldats allemands à la procréation avant de partir en campagne. Les jeunes filles re fusant de faire un enfant à des militaires rencontrés par hasard, ont été injuriées dans l'organe hebdomadaire de la Gestapo comme "se soustrayant au service de la nation en guerre".

On pourra juger des effets qu'a eu cette propagande lorsqu'on considère qu'après neuf mois de guerre, le Commandement suprême de l'armée allemande a dû se déclarer prêt à aider les Offices pour la jeunesse à se procurer "des renseignements sur l'endroit où se trouvent certains pères, au cas où il est impossible de se procurer ces renseignements par d'autres voies".

Pour commencer il leur fallait des mères de guerre. Maintenant que les communes ne sont pas en état de porter les lourdes charges découlant de l'aide aux filles-mères, les Offices pour la jeunesse tâchent de retrouver les "pères de guerre" disparus sans laisser de trace.

## Les salaires en régime de croix gammée

La pression exercée par les ouvriers a contraint les Nazis à renoncer aux importantes réductions de salaires annoncées.

En territoire occupé tchèque. Dans le territoire occupé tchèque, l'administration du protectorat avait fixé des salaires maxima et prévu des punitions pour chaque infraction aux ordonnances sur les salaires maxima. Ces tarifs maxima signifiaient des réductions pour de nombreuses catégories de travailleurs et la résistance contre ces mesures se fit si violente que l'autorité suprême des prix dut consentir à la continuation des salaires payés jusqu'alors.

Il est même permis à présent de payer des salaires supérieurs aux taux prévus dans les ordonnances du ministère du Travail.

Un succès pour les ouvriers du bâtiment allemands.---------- (I.T.F.) Le 1er mai dernier un nouveau tarif devait entrer en vigueur en Allemagne dans l'industrie du bâtiment. Des "normes de rendement"devaient être introduites sur les chantiers permettant aux entrepreneurs d'augmenter le rendement de 70 pour cent et davantage, avec un nombre d'ouvriers égal ou même inférieur. Le Front allemand du Travail loua cette nouvelle mesure de houspillage comme un pas vers la réalisation du "socialisme allemand". Mais les ouvriers du bâtiment ne voulurent rien savoir de ce "socialisme"nazi. La pression exercée par eux fit ajourner la mise en vigueur du nouveau tarif de salaires jusqu'au 1er juin d'abord et ensuite "jusqu'à nouvel ordre". (Presse tchèque du 10 au 12 juin; circulaire du Commissaire au Travail spécial pour l'industrie allemande du bâtiment du 15 mai 1940. Voir aussi "Fascisme" du 20 avril et du 4 mai 1940.)

Mussolini fait payer les plus pauvres.---------- (I.T.F.) Tout le monde connait le caractère anti-social du régime fiscal fasciste. Jusqu'à présent cependant, les ouvriers les moins payés n'étaient frappés que par de lourds impôts indirects, ils étaient exemptés des impôts directs. Mais lorsque le gouvernement fasciste déclara la guerre, le Conseil des ministres fasciste décida que les plus pauvres aussi auraient à payer pour la guerre de Mussolini. Les ouvriers italiens voient à présent leurs salaires de famine réduits de 2 pour cent d'impôt de guerre.

Les Danois aussi doivent se serrer la ceinture. (I.T.F.) La crise économique qui surgit au Danemark après l'occupation par les troupes allemandes obligea le Parlement danois à interdire le paiement d'allocations de vie chère. Les syndicats ouvriers et les associations patronales s'étaient mis d'accord qu'à compter du 31 octobre 1939, les salaires s'adapteraient automatiquement aux fluctuations du chiffre-indice du coût de la vie. Les salaires hebdomadaires des ouvriers auraient dû à présent être augmentés de 6 couronnes en moyenne et ceux des ouvrières de 4 cour. en moyenne. Les conditions actuelles ont contraint le Parlement danois à refuser aux travailleurs ces adaptations et les salaires seront maintenus, jusqu'au 31 mars 1941, au niveau de janvier 1940. Aucune allocation de vie chère ne sera donc payée jusqu'au 31 mars 1941. La faim menace les ouvriers danois.("Politiken", des 22 et 27 mai 1940.)

Droit nazi: La prison pour les ouvriers seulement... (I.T.F.) De grands groupes de travailleurs allemands n'ont plus depuis des années la liberté de changer d'emploi. Depuis le commencement de la guerre, ces restrictions qui frappaient d'abord quelques groupes, ont été étendues à tous. Les derniers restes de liberté de mouvement des ouvriers ont été abolis. Quitter son travail pour un emploi mieux rétribué ou s'en aller pour occuper une place moins fatigante a été interdit en Allemagne. Il faut actuellement, dans toutes les professions, une permission spéciale du ministère du Travail pour changer d'emploi. Il a été interdit aux employeurs d'engager du personnel sans autorisation du ministère du Travail. Quiconque n'observe pas ces prescriptions s'expose à de fortes amendes ou à des peines de prison.

Des centaines d'ouvriers allemands ont été jetés en prison depuis la promulgation de ces décrets, mais, jusqu'à aujourd'hui, aucun employeur n'a partagé ce même sort. Cela ne veut pas dire que les employeurs se soient strictement conformés aux interdictions. Nous lisons par exemple dans le "Schwarze Korps", l'hebdomadaire de la Gestapo, qui comme tel est en tout cas bien renseigné, que les Offices de placement ont décidé que des personnes vivant seules ou des couples sans enfants n'auraient plus désormais le droit d'engager des domestiques. Celui qui ne respecte pas ces prescriptions peut s'attendre à être mis en prison.Mais le riche bourgeois allemand connait ses Nazis."Le "roublard" a fait cette fois encore ce qu'il n'a jamais trouvé difficile: il fait semblant de dormir.Il fait comme si de rien n'était, comme si ces prescriptions n'existaient pas. Si on l'attrape, il déboursera l'argent pour payer l'amende, en soupirant il est vrai, mais sans nulle peine. Des peines de prison n'ont pas encore été infligées jusqu'à présent."Deux poids et deux mesures! Telle est la justice nazie que Hitler voudrait étendre à toute l'Europe. ("Das Schwarze Korps", 6 juin 1940.)

## QUE DIT LA T.S.F.?

Nous avons écouté les émissions suivantes faites à l'intention des ouvriers des pays opprimés:
"Aux ouvriers de France" - B.B.C.
"Le syndicalisme libre enterré sous les ruines de la France" -B.B.C.
"14 Juillet" - B.B.C.

Aux ouvriers de France. (I.T.F.) Le ministre britannique du Travail Ernest Bevin a lancé le 14 juillet le message suivant aux ouvriers français:

"A mes camarades français!

En ce jour anniversaire de la prise de la Bastille, je vous envoie mon salut et les meilleurs voeux pour la victoire finale de la classe ouvrière.

La violence nazie a à l'heure qu'il est subjugué votre pays, mais nous, ouvriers britanniques, sommes fermement décidés à nous revancher de cet acte. Nous sommes prêts non pas seulement à faire des efforts mais aussi à lutter pour sauver la flamme de la liberté et le droit d'association. Notre aviation, notre marine et notre armée, dont la majorité sont vos camarades de travail, font preuve à travers tout l'Empire britannique d'un étonnant courage et d'une admirable détermination. et derrière eux, dans les usines de Grande-Bretagne, sans nous soucier du danger d'attaques aériennes ou d'autres tentatives faites par Hitler, nous sommes résolus à poursuivre notre travail et à produire le matériel de guerre jusqu'à ce que la victoire finale ait été obtenue.

Dans nos heures les plus sombres, lorsque les classes travailleuses de Grande-Bretagne ont dû lutter pour leur liberté, toujours s'est élevé le cri: Sommes-nous découragés? Et toujours, des milliers ont répondu: Non. C'est là aujourd'hui encore l'état d'esprit de la Grande-Bretagne. Nous vous envoyons ce jour un message de sympathie. Ne vous laissez pas abattre par la situation confuse qui existe à l'heure qu'il est dans votre pays. L'union des travailleurs du monde constitue la garantie de notre libération finale et le message que je vous transmets est celui-ci: Vive la solidarité internationale et vive la liberté politique et économique des masses !

"Le syndicalisme libre enterré sous les ruines de la France". (I.T.F.) Nous reproduisons une émission de la B.B.C. à l'intention des ouvriers français:

"Dans cette France, privée d'information, deux nouvelles vous sont cependant parvenues. On vous a dit que le gouvernement de Vichy voulait établir un régime corporatif. Le régime corporatif se présentera certainement comme l'exaltation des organisations professionnelles et syndicales. En fait, tel qu'il fonctionne en Italie et ailleurs, il est la fin du syndicalisme libre. C'est un régime dans lequel les syndicats, incorporés à l'Etat, n'ont plus que le droit de recevoir des ordres du gouvernement et de le servir sans murmurer. Mais qu'ils ne se hasardent pas à faire valoir des revendications, à protester contre quelque injustice, à suggérer un régime de travail meilleur, à demander des augmentations de salaires! L'autorité de l'Etat, qui les aura domestiqués, s'abattra sur eux avec toute la brutalité dont elle est capable et les camps de concentration fermeront leurs portes sur les rebelles.

Le syndicalisme français, tel que les travailleurs de notre pays l'ont connu, le syndicalisme de Proudhon, de Varlin, de Pelloutier, de Jaurès, d'Albert Thomas, va donc être bâillonné, étouffé, déformé , en fait supprimé.

Ses traditions de farouche indépendance, tant à l'égard des partis politiques qu'à l'égard de l'Etat, sont condamnées à disparaître. Sa fierté gouailleuse, sa générosité ardente, son sens profond de l'intérêt général allié à un sens aigu des droits de l'ouvrier, sa belle devise "bien-être et liberté", tout cela n'est plus, pour l'instant du moins, qu'une chose du passé. Le gouvernement de Vichy a décidé d'enterrer le syndicalisme libre sous les ruines de la France.

Le fossoyeur choisi est M. René Belin, ancien secrétaire de la C.G.T. Ce choix, et surtout l'acceptation de Belin, ne surprendront que ceux qui oublient que celui-ci, dont personne ne conteste le talent,

a été depuis plusieurs années l'homme des concessions à Hitler et de la paix à tout prix. Au mois de septembre 1938, par l'influence qu'il a exercée sur M.Bonnet, comme par l'inspiration qu'il en a reçue, Belin a été l'un des artisans de la capitulation de Munich. A maintes reprises son pacifisme--on pourrait dire son défaitisme--l'a dressé contre ses camarades de la C.G.T. qui voulaient résister au fascisme et défendre, contre la vague totalitaire, la patrie et la démocratie.

Mais M. René Belin ne représent plus rien: il est coupé des masses ouvrières; il n'est pas la C.G.T. qui a toujours repoussé le régime corporatif. Ancien syndicaliste, M. René Belin peut essayer d'enchaîner le syndicalisme. Malgré lui, contre lui, le syndicalisme continuera sa lutte courageuse et incessante pour les libertés ouvrières dans le cadre de la liberté française.

14 Juillet. (I.T.F.) Le 14 juillet, dans son discours radiodiffusé adressé aux ouvriers allemands, R.H.S. Crossman parla ainsi de la signification de cette journée:

"C'est aujourd'hui le 14 juillet. L'année dernière, à cette même date, une France libre a célébré la prise de la Bastille, le début de cette Révolution française qui donna au monde les idéals de la Liberté, Egalité et Fraternité. C'est à peu près à cette heure que, suivant la vieille coutume, on commença à danser dans les rues. Car contrairement à la révolution nazie, avec le piétinement lourd de ses marches et parades, la révolution française signifia l'affranchissement de la personnalité et laissa de la place à la gaîté et à l'expression individuelle. La révolution nationale-socialiste a ravalé l'individu au grégarisme, alors que la révolution française a proclamé les Droits de l'Homme.

C'est ainsi que, il y a un an, le jour du 14 juillet, le peuple français dansait dans les rues pour fêter la révolution qui a donné la terre aux paysans et aux ouvriers le droit de lutter par des moyens pacifiques pour la justice sociale, cette révolution qui marqua, pour les peuples opprimés d'Europe, le commencement d'une nouvelle ère et apporta à l'Allemagne le premier souffle de liberté.

Un an s'est écoulé depuis. Aujourd'hui, la France entière est plongée dans le deuil. Petit à petit nous apprenons ce que la capitulation des politiciens et des généraux apportera au peuple de France. Petit à petit les soldats reviennent de leur première consternation, les ouvriers se réveillent de leur engourdissement et ils commencent à comprendre que ce ne sont pas eux qui ont manqué de courage et de détermination, mais leurs chefs qui ont manqué de volonté. Même avant la victoire des armées allemandes, les autorités gouvernementales françaises étaient corrompues par le défaitisme et par de sinistres intrigues politiques. En ce 14 juillet, la France reconnaît que la Trosième République s'est écroulée. Cette Troisième République ne réssuscitera plus, maintenant que ses chefs ont cherché à se mettre en sécurité comme des "Gauleiter" du Troisième Reich. Cela ne veut pas dire toutefois que l'esprit de la France, ou de la Révolution française, soit mort. Le peuple de France et du monde entier a toujours aspiré à la Liberté, à l'Egalité à la Fraternité et précisément en ce jour d'humiliation, des milliers de Français proclament leur fidélité aux idéals de la Révolution et forgent une nouvelle arme de révolution qui renversera ceux qui conduisent la machine de guerre nationale-socialiste.

Le jour viendra où une nouvelle Révolution, s'inspirant de l'idéal de la Liberté, Egalité et Fraternité, libérera l'Europe de la Gestapo, comme la Révolution française a libéré la France du joug de la Bastille.

---